

## "On ne va pas y arriver" : l'école, un casse-tête d'organisation pour les maires

Par L.A.

7-9 minutes

---

### Reprise de l'école le 11 mai : j'ai été alerté par mes collègues maires qui m'ont dit "on ne va pas y arriver"

Olivier Paz, maire de Merville-Franceville et président de l'Union des maires du Calvados, discutait déjà (ou encore ?) avec les maires du département, quelques minutes après les annonces sur le déconfinement d'Edouard Philippe.

*"L'école pose un problème majeur" explique Olivier Paz, **"quand une école accueille des enfants de 14 communes dans 6 classes, comment fait-on pour les bus scolaires, pour décaler les horaires ? Comment fait-on pour la garderie ? Comment fait-on avant et après l'école ? On a l'impression que l'Etat ne traite que la question de la classe mais pas le péri-scolaire, qui est aussi important."***

Un sentiment partagé pour partie par Sebastien Jumel, ancien maire de Dieppe et député PC de la sixième circonscription de Seine-Maritime. Il dénonce sur Twitter *"un demi-déconfinement à géométrie variable, anxiogène, dont l'illustration la plus criante est le non-plan pour l'école"*

*"Il ne faut pas que les enfants se croisent mais concrètement comment fait-on ? Pour nous ce n'est pas possible, c'est flou. C'est dangereux pour nos élus, ajoute Olivier Paz, maire de Merville-Franceville, " Si un enfant ou un de nos salariés tombe malade, parce que nous les aurions mis en contact, nous serions responsables. Il n'y a pas eu de consultation des maires sur ces questions. J'ai été alerté par mes collègues maires qui m'ont dit "on ne va pas y arriver". **On ne prend pas l'école dans son entier"***

*"Certains maires ont l'impression qu'on est passé d'un casse-tête pour le gouvernement à un casse-tête pour les maires", explique*

Christophe Bouillon, président de l'association des maires des petites villes de France (APVF) et député PS de Seine-Maritime. *"On voit que c'est à nous d'écrire l'histoire. Nous avons une réunion mercredi en visio conférence avec le Premier ministre et les responsables des associations des collectivités locales pour préciser les choses".*

*"Nous avons des inquiétudes face au timing" précise Christophe Bouillon, "le Premier ministre a tracé un cadre général et c'est tant mieux, mais il appelle à revoir ça après le 7 mai. Si on doit revoir des choses à ce moment-là ce sera mission impossible. **Il faut laisser aux maires la possibilité de repousser l'échéance après le 11 mai.**"*

Tout le monde s'accorde sur le fait qu'il est important pour les enfants de retourner à l'école. Mais si c'est à la carte pour les parents, il faut accepter que les maires puissent aussi s'adapter.

- **Christophe Bouillon**, président de l'APVF

Christophe Bouillon commente les mesures du déconfinement

**VIDEO** : Christophe Bouillon en direct dans le JT de France 3 Normandie du mardi 28 avril  
présenté par Laurent Marvyle

## **Une proposition de loi pour dégager la responsabilité des maires**

*"La responsabilité par rapport à l'accueil des enfants inquiète beaucoup les maires" rappelle Christophe Bouillon, président de l'association des maires des petites villes de France (APVF) et député PS de Seine Maritime, "cette responsabilité est partagée, mais on ne sait pas ce qui relève de l'Education nationale et ce qui relève de la commune. Il faudrait que l'Etat assume pleinement cette responsabilité".*

Lundi 27 avril, à la veille de la présentation du plan de déconfinement, le sénateur de l'Eure et président de la commission de l'Aménagement du territoire, Hervé Maurey, a d'ailleurs déposé une proposition de loi pour renforcer la protection juridique des maires. *"Il n'est pas normal qu'un maire, qui n'a pas les moyens d'assurer la réouverture de l'école de sa commune en toute sécurité, puisse voir sa responsabilité juridique engagée alors même que cette décision a été prise par l'Etat"*, souligne l' élu centriste.

Le texte proposé lundi vise à ce que la responsabilité d'un maire, appelé à mettre en oeuvre une décision de l'Etat, ne puisse pas être engagée s'il ne dispose pas des moyens adaptés, à moins qu'il ait commis de façon manifestement délibérée une faute

caractérisée".

*"Il n'est pas normal qu'un maire qui n'a pas les moyens d'assurer la réouverture de l'école de sa commune en toute sécurité puisse voir sa responsabilité juridique engagée alors même que cette décision a été prise par l'Etat",* fait valoir M. Maurey. Le sénateur de l'Eure *"espère que le gouvernement va se saisir de ce texte pour rassurer les maires qui sont extrêmement inquiets".* "Il faut éviter qu'ils se retrouvent devant les tribunaux s'ils n'ont commis aucune faute", ajoute-t-il.

## **La gestion de la crise par département : une bonne chose ?**

*"Le fait que la gestion soit départementalisée est à mon sens une bonne chose"* estime le maire de Merville-Franceville, *"ca me paraît plus intelligent (que de le faire au niveau régional)".* Une carte établie département par département classera ceux-ci en vert ou rouge selon le nombre de nouvelles contaminations recensées. De là découleront les décisions relatives au confinement.

L'idée plaît aussi à Christophe Bouillon, président de l'association des maires des petites villes de France (APVF), *"jusqu'ici il manquait des pièces au puzzle du déconfinement et on a eu plus de pièces ce mardi. L'idée d'adapter le déconfinement aux réalités locales est satisfaisante."*

Edouard Philippe a annoncé également ce mardi que l'Etat soutiendrait les collectivités locales à hauteur de **50% du coût des masques** dans une limite fixe de prix de vente. Cette annonce semble satisfaire les intéressés.

*"C'était le grand flou jusqu'ici"* explique Olivier Paz *"chacun y allait comme il le pouvait. Mais d'une certaine façon ça nous a permis d'acheter des masques auprès de 50 fournisseurs différents. Si la Région avait du tout commander, cela aurait peut être été plus compliqué pour une seule commande. "*

*"On ne sait pas qui paye pour toutes ces mesures"* s'interroge Christophe Bouillon., *"est-ce qu'on aura des moyens supplémentaires ? Pour les masques, l'Etat prend en charge 50% mais qu'en est-il des masques déjà commandés ? On avait compris que l'Etat allait s'en charger après mais là non..."*

## **Ouverture des commerces dès le 11 mai et ouverture des plages le 1 er juin**

La réouverture des commerces dès la sortie du confinement est une mesure bien accueillie. *"Pour l'activité économique, c'est bien"*

estime Christophe Bouillon, "dans les petites villes, les commerces sont importants. Les clients ne se bousculent pas forcément dans les magasins, les distances peuvent être respectées dans des conditions satisfaisantes".

Du côté de Merville-Franceville, l'ouverture des plages avant la saison estivale est aussi un soulagement : "on va rouvrir petit à petit" explique Olivier Paz " on envisage de réserver la plage le matin pour les activités sportives : marche, course, longe-côte, kite surf, tout ce qui est en mouvement. L'après-midi serait réservé aux baignades, au bronzage, pour les groupes familiaux. Le souhait global des maires a été entendu, de ne pas rouvrir au dernier moment au 15 juillet, en pleine affluence. On va rouvrir petit à petit. Comme le disait Edouard Philippe, il faut aussi compter sur le civisme des gens, que chacun s'approprie les règles de manière citoyenne. Si on ne veut pas que ca ferme, comme aux Etats Unis (en Floride NDLR), où les plages ont été rouvertes puis refermées.